

Image not found or type unknown



Rétrocession de parts d'une SCI

Par **FX1978**, le **19/01/2015** à **20:21**

Bonjour,

Je me retrouve dans une situation dans laquelle j'ai signé des cessions de parts devant notaire, et n'ai pas récupéré ces documents. Personne ne veut me les donner...

Du coup, je me retrouve sans rien, et personne ne m'écoute dans le cadre de l'indivision dans laquelle je suis parti, mais je ne sais même plus pour combien de temps... Quelqu'un pourrait-il m'aider ?

Par avance, merci.